

## COMMUNIQUE DU MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

### La République de Guinée met en ligne son cadastre minier modernisé

Conakry, le 27 mars 2017. Le Ministère des Mines et de la Géologie, à travers le Centre de Promotion et de Développement Miniers (CPDM), porte à la connaissance de l'ensemble des investisseurs et des autres acteurs du secteur minier que le cadastre minier de la République de Guinée est désormais accessible en ligne via les liens suivants : <http://guinea.miningcadastre.org> et <http://guinee.cadastreminier.org>

Ce portail web donne accès aux données cadastrales officielles à jour, notamment le plan cadastral représentant les Titres Miniers et Autorisations accordés, les demandes en cours de traitement, les périmètres disponibles et les informations géologiques.

Cette mise en ligne parachève le processus de modernisation du cadastre minier qui a porté sur :

- La révision des points géodésiques sur l'ensemble du territoire national pour une localisation et détermination exactes de la position des titres miniers ;
- L'assainissement du cadastre minier ;
- La mise en place d'un nouveau système informatisé du cadastre minier ;
- La mise en place d'une nouvelle procédure cadastrale mettant l'accent sur la transparence et l'efficacité de traitement des demandes de Titres Miniers et Autorisations ;
- La révision des taux et tarifs des droits fixes, des taxes et redevances résultant de l'octroi, du renouvellement, de la prorogation, du transfert et/ou de l'amodiation des titres miniers et autorisations pour rendre la procédure cadastrale effective.

La procédure cadastrale, les taux et tarifs des droits fixes, des taxes et redevances relatifs aux titres miniers et autorisations diverses, le plan cadastral, les cartes géologique et minéralogique ainsi que les rapports associés sont également accessibles en ligne sous l'onglet « Cadastre Minier » sur le site Web du Ministère (<http://mines.gov.gn>).

Cette modernisation du cadastre minier, pour une gestion transparente et performante, s'inscrit dans le cadre des actions menées par le Ministère avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet d'Appui à la Gouvernance dans le Secteur Minier (PAGSEM).

Pour toute information complémentaire, prière de contacter la Direction Générale du CPDM ([dgcpdm@mines.gov.gn](mailto:dgcpdm@mines.gov.gn) et [dgacpdm@mines.gov.gn](mailto:dgacpdm@mines.gov.gn)).